


BEMO *Urba & Infra*

Développons ensemble votre territoire

2 bis rue des moulins 43700 Brives Charensac
bemo-urba-infra@orange.fr

tel 04-71-09-10-17
fax 04-71-05-55-13



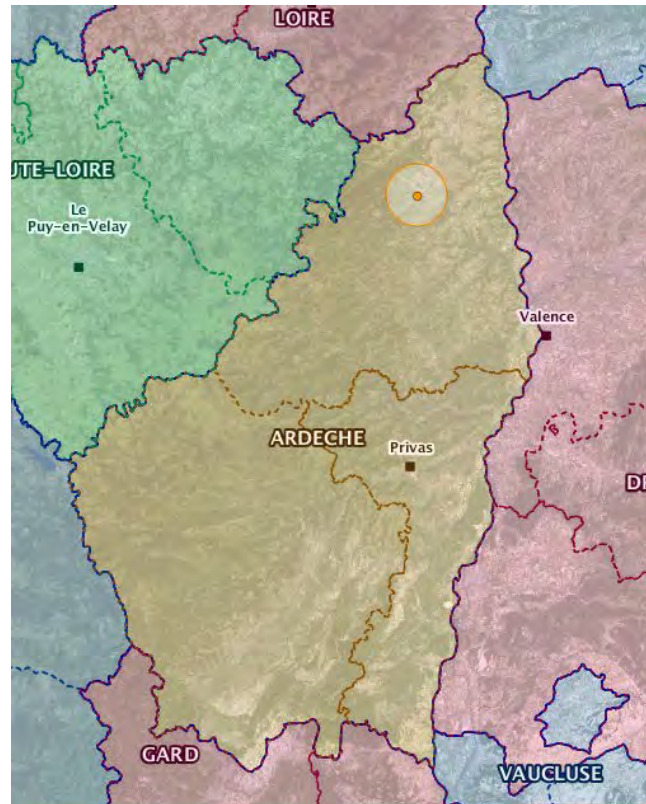
Atelier déplacement circulation

Elaboration du PLU de Satillieu

27 juillet 2016

Situation Satillieu

- ▶ La commune de Satillieu se trouve au Nord du département de l'Ardèche
- ▶ Positionnement : à 1 heure de Saint-Etienne, 1h30 de Lyon et du Puy-en-Velay, Satillieu se trouve à 14 kilomètres au sud d'Annonay
- ▶ Les parties Ouest et Nord étant boisées, la majorité des entités urbaines se trouvent à l'Est de la commune, notamment le long de l'axe routier principal D578A



Le réseau routier principal



- La route départementale n°578A est le principal axe routier traversant la commune : à l'Ouest elle conduit vers Lalouvesc, à l'Est vers Saint-Alban-d'Ay et Saint-Romain-d'Ay
- Les routes départementales n°480, la RD6 et la RD532

Accidentologie

De 2010 à 2014 sur la commune,
on compte :

- 3 accidents corporels
- 3 victimes dont 3 personnes blessées hospitalisées



Depuis le début de
l'année 2016; aucun
accident n'est répertorié
sur la commune

Légende

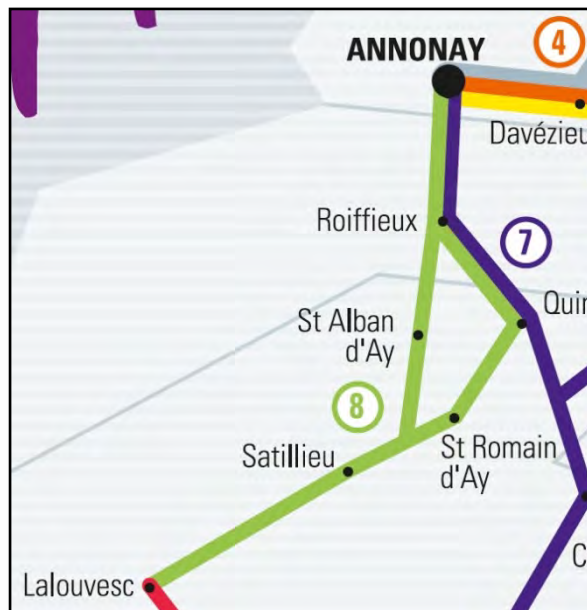
- Accidents_mortels_2016
- Accidents_corporels_2016
- Limites

Des mesures visant à sécuriser le réseau routier

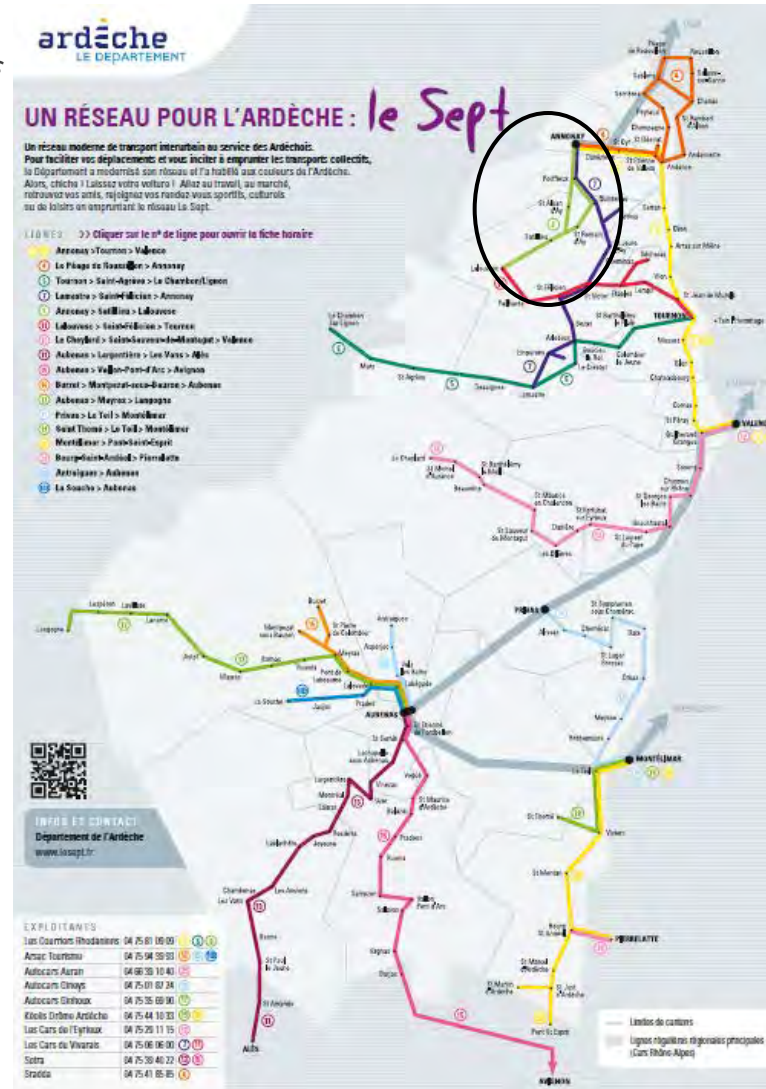
- ▶ Actions d'aménagement, de réhabilitation, d'entretien ou d'exploitation réalisées par le Département comportant l'objectif de maintien ou d'amélioration de la sécurité de l'infrastructure pour chaque typologie d'usager.
 - ▶ Le Département refait régulièrement les couches de roulement
 - ▶ Pour sécuriser la pratique cycliste le Département crée des surlargeurs, voire des bandes cyclables
 - ▶ Le Département accompagne l'action du comité départemental de la prévention routière et est partenaire de l'Etat, en particulier dans les actions et campagnes de sensibilisation et de prévention
 - ▶ Du 15 novembre au 15 mars, le Département met en place une organisation spécifique pour la viabilité hivernale : en fonction des prévisions météorologiques, des agents de la direction des routes effectuent dans différents secteurs prédéterminés des patrouilles qui permettent le cas échéant de déclencher les interventions hivernales (salage, déneigement)
 - ▶ Renforcement des contrôles, radars...
- ▶ Communauté de communes du Val d'Ay dont est membre Satillieu : création, aménagement et entretien de la voirie (limitée à la voirie communautaire)

Carte des réseaux de transport en commun du département

- ▶ « Le Sept », réseau de transport collectif mis en place par le Département avec 21 lignes
- ▶ Cars Rhône-Alpes et réseaux urbains
- ▶ Ligne 8 : Annonay > Satillieu > Lalouvesc



BEMO URBA&INFRA



Différents modes de déplacements au niveau du département

- ▶ **Transport à la demande, *Sept ici et AcceSept*** pour les personnes handicapées
- ▶ **Transports scolaires** (quotidiens aller-retour si la distance domicile/établissement n'excède pas :
 - ▶ Collèges : 25 km,
 - ▶ Lycées : 35 km
 - ▶ Lycées techniques, professionnels, agricoles : 40 km
 - ▶ Au-delà: aller-retour hebdomadaire
- ▶ **Covoiturage**
- ▶ **Entreprise de Taxi** (taxi Mandon à Satillieu)
- ▶ **Voies douces** (schéma en faveur du vélo en 2011, voies vertes...)

Equipement automobile des ménages

	2013	%	2008	%
Ensemble	724	100,0	698	100,0
<i>Au moins un emplacement réservé au stationnement</i>	352	48,6	387	55,4
<i>Au moins une voiture</i>	617	85,3	577	82,6
<i>1 voiture</i>	300	41,4	275	39,5
<i>2 voitures ou plus</i>	318	43,9	301	43,2

Sur la commune, les ménages sont bien équipés en automobile, 85% possèdent au moins une voiture.

L'augmentation du nombre de véhicule par foyer augmente également le besoin en stationnement. Seuls 48,6% des ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement dans leur propriété. Cela veut dire que 51,4% des ménages garent un véhicule sur le domaine public.

Une part importante consacrée à la voiture

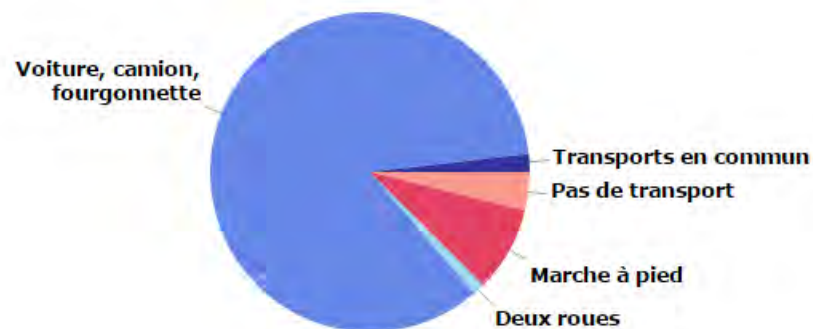
ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2013	%	2008	%
Ensemble	570	100,0	574	100,0
Travaillent :				
dans la commune de résidence	166	29,1	170	29,6
dans une commune autre que la commune de résidence	404	70,9	404	70,4

Sur les 570 personnes de Satillieu travaillant :

- 166 travaillent dans la commune
- 70% travaillent dans d'autres villes. Cela est dû au caractère majoritairement résidentiel de la commune

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2013



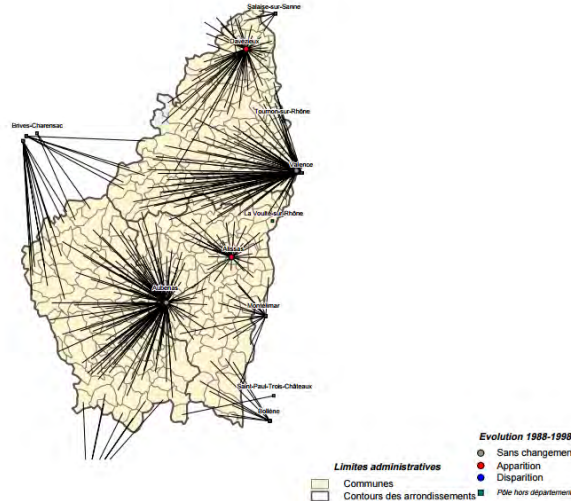
- 85% des actifs se rendent sur leur lieu de travail en véhicule
- 8,6% s'y rendent à pied
- Moins de 2% en transport en commun

Les déplacements vers les commerces

ARDECHE
Grandes surfaces
Attractivité des supermarchés



ARDECHE
Grandes surfaces
Attractivité des hypermarchés



Pour les achats d'importance, les déplacements se font majoritairement sur :

- Dazévioux (hypermarché)
- Annonay (Supermarché)

Par ailleurs les commerces de proximité présents sur la commune, limitent les déplacements des habitants et apportent un services local primordial:

- Le SPAR et le Petit Casino
- Le marché de Satillieu
- Les commerces ambulants
- ...

Agir sur les déplacements et la circulation par le PLU

- ▶ Adapter les nouvelles dispositions réglementaires (ALUR)
- ▶ Identifier les centralités pour développer de l'habitat dans ces secteurs spécifiques
- ▶ Repenser les formes d'habitats (Schéma Régional Climat Energie)
- ▶ Agir grâce aux OAP
- ▶ Agir grâce aux emplacements réservés

- ▶ Les zones destinées à l'urbanisation seront définies en tenant compte des déplacements qu'elles induisent et de la qualité du réseau de desserte.
- ▶ Le PLU devra intégrer l'enjeu du transport collectif notamment dans la définition des zones à urbaniser.

Incidences sur le document d'urbanisme

- ▶ Adaptation des accès et carrefours existants
- ▶ Ouverture d'un nouvel accès pour les riverains, une entreprise ou un commerce
- ▶ Création d'un carrefour
- ▶ Déplacements induits par la création d'un lotissement
- ▶ Création de cheminements piétons (y compris personnes à mobilité réduite) et cyclables assurant la continuité d'itinéraires
- ▶ Modification de l'accès aux transports scolaires

Pour aller plus loin...

- ▶ La configuration de Satillieu favorise t-elle l'utilisation systématique de la voiture?
- ▶ La RD578A: Quels avantages et quelles prises en compte dans le cadre de l'urbanisation à venir de Satillieu?
- ▶ Quelle volonté municipale en matière de déplacement et de stationnement?
- ▶ Télétravail, Auto partage...une solution?
- ▶ Intégrer les déplacements dans une logique de promotion environnementale et paysagère
- ▶ Plus de 50% des ménages garent leur véhicule sur le domaine public: Réflexion sur les capacités de stationnement public
- ▶ Quel avenir pour les commerces de proximité sur la commune? Ceux-ci étant directement liés aux déplacements des satilliens